



**Intervention de la Délégation Tunisienne
17^{ème} session du Groupe de Travail de l'EPU
Monaco – 28 Octobre 2013**

Merci Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la Principauté de Monaco et se félicite de l'intérêt que ce pays ami accorde à l'Examen Périodique Universel.

Ma délégation a pris bonne note des nombreux progrès réalisés depuis 2009 en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme, en particulier la signature et la ratification de certains instruments régionaux et internationaux des droits de l'Homme et la révision des lois relatives à la nationalité et la garde à vue.

La Tunisie a pris également note des explications concernant la ratification de certains instruments internationaux et recommande à Monaco de créer une institution nationale des droits de l'homme indépendante conformément aux Principes de Paris et de continuer d'examiner la possibilité de ratifier la Convention relative aux droits des personnes handicapées, la Convention contre les disparitions forcées et le Statut de Rome.

La Tunisie recommande également à Monaco d'intensifier ses efforts de lutte contre la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance, et d'inciter les responsables politiques à prendre clairement position contre ces fléaux.

La Tunisie prend note de l'engagement de Monaco en faveur de l'augmentation de l'aide publique au développement, et l'encourage à poursuivre ses efforts pour atteindre la norme internationale de 0,7 % du PIB.

La Tunisie recommande en fin à Monaco de garantir la coopération et la réactivité des institutions financières à l'égard des demandes de recouvrement des fonds d'origine illicite.

Je vous remercie de votre attention.